

demurant à Bourmonville, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il a déclaré être né de lui en sa demeure de cette commune, tierc des neuf heures du soir et de dame Euphémie Lardé, âgée de trente deux ans, ménagère, son épouse, demurant au même lieu auquel enfant il a été donné les prénoms de Marie Louise. Euphémie. Les dites présentations et déclarations ont été faites en présence de Ferdinand Durier âgé de trois ans, charrois et de Anatole Delbe, âgé de quarante et un ans, instituteur public, tous deux domiciliés en cette commune. Et ont le comparant et les témoins signés avec nous le présent acte, après lecture;

Delbe L. Chir Durier

N<sup>o</sup> 3  
 Chivet Paul  
 Filicien Antoine  
 Bartélémy  
 Enfant légitime  
 Paul, auvergnonnais  
 Chir  
 Durier

L'An mil huit cent quatre vingt dix neuf, le six novembre jour du mois de novembre, à trois heures du soir, devant nous, Vincent Amédée Creuz, maire officier de l'Etat civil de la Commune de Bourmonville, canton de Desvres, arrondissement de Boulogne, département du Pas de Calais, a comparu Em. Pierre Chivet, âgé de trente et un ans, cultivateur, demurant à Bourmonville, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il a déclaré être né de lui en sa demeure de cette commune, tierc des huit heures du soir et de dame Lucette Noël, âgée de vingt trois ans, ménagère, son épouse, demurant au même lieu. Auquel enfant, il a été donné les prénoms de Filicien Antoine Bartélémy. Les dites présentations et déclarations ont été faites en présence de François Chir, âgé de soixante trois ans, cultivateur et de Louis Durier, âgé de quarante huit ans, propriétaire, tous deux domiciliés à Bourmonville. Et ont le comparant et les témoins signés avec nous le présent acte, après lecture;

Chir Durier

N<sup>o</sup> 4  
 Secouré  
 Rose Marie Hélène  
 Enfant légitime

L'An mil huit cent quatre vingt dix neuf, le dix huit jour du mois de Mai, à trois heures du soir, devant nous, Vincent Amédée Creuz, Maire, officier de l'Etat civil de la Commune de Bourmonville, canton de Desvres, arrondissement de Boulogne, département du



N<sup>o</sup> 5  
 Souchez  
 Emma Alexandrine  
 Enfant légitime

Pas de Calais, a comparu Louis Lion. N<sup>o</sup> 5  
 Enfant légitime, âgé de trente ans, cultivateur, demurant à Bourmonville, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il a déclaré être né de lui en sa demeure de cette commune, sept heures du soir et de dame Marie Eugénie Joly, âgée de vingt huit ans, ménagère, son épouse, domiciliée au même lieu. A laquelle enfant il a été donné les prénoms de Rose Marie Hélène. Les dites présentations et déclarations ont été faites en présence de Louis Marie Casses, âgé de cinquante huit ans, cabaretier et Anatole Delbe, âgé de quarante et un ans et demi, instituteur public, domiciliés tous deux en cette commune. Et ont le comparant et les témoins signés avec nous le présent acte après lecture;

Delbe Casses

L'An mil huit cent quatre vingt dix neuf, le huitième jour du mois de Mai, à l'heure midi, devant nous, par devant nous, Vincent Amédée Creuz, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de Bourmonville, canton de Desvres, arrondissement de Boulogne, département du Pas de Calais, a comparu Emma Alexandrine Souchez, âgée de trente trois ans, ménagère, demurant à Bourmonville, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il a déclaré être né de lui en sa demeure de cette commune, tierc sept heures et huit heures du soir et de dame Eugénie Bertin, âgée de trente deux ans, ménagère, domiciliée au même lieu. A laquelle enfant il a été donné les prénoms de Emma Alexandrine Eugénie. Les dites présentations et déclarations ont été faites en présence de François Chir, âgé de soixante trois ans, cultivateur et de Louis Durier, domiciliés tous deux en cette commune. Et ont le comparant et les témoins signés avec nous le présent acte après lecture;

Delbe Souchez